

## CERTIFICAT

Systèmes de canalisations de distribution d'eau

EVACUATION

### RACCORDS AKATHERM

Le CSTB atteste que le(s) produit(s) ci-dessus est (sont) conforme(s) à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification n° 15.2, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

Le CSTB accorde à :

**La société**                    **AKATHERM**  
**Industrial 11 - Po Box 7149**  
**NL - 5980 AC-PANNINGEN**

**Usine de**                      **NL - 5980 AC-PANNINGEN**

le droit d'usage de la marque CSTBat Systèmes de canalisations de distribution d'eau pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque CSTBat et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision de reconduction n° 1630-55-05 du 11 mai 2011  
Cette décision annule et remplace la décision de reconduction  
n° 1421-55-05 du 2 avril 2010



*Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide. Sa validité doit être vérifiée sur la liste des titulaires du droit d'usage, disponible à l'adresse suivante : [www.cstb.fr](http://www.cstb.fr).*

### CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

NATURE DU SYSTEME : Pehd

**Matière**

- Indice de fluidité à chaud matière raccord

**Raccords**

- Caractéristiques dimensionnelles  
- Comportement à la chaleur

Ce certificat comporte 3 pages.

Correspondant

Fabrice MIEMOUNITOU

Tél. : 01 64 68 88 70

Fax : 01 64 68 84 44

Pour le CSTB  
Pour le Directeur Technique



Yannick LEMOIGNE



ACCREDITATION  
N° 5-0010  
PORTÉE  
DISPONIBLE SUR  
[WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)  
CERTIFICATION  
DE PRODUITS  
INDUSTRIELS

## SYSTEMES DE CANALISATIONS D'EVACUATION DES EAUX

### RAPPEL DU DOMAINE D'EMPLOI

Le domaine d'application de la présente certification est celui des systèmes de canalisations ou de leurs composants (tubes et raccords) en polyéthylène haute et basse densité, destinés à la réalisation de réseaux d'évacuation :

- des eaux pluviales,
- des eaux usées (eaux ménagères + eaux vannes),

des bâtiments et de leurs annexes (vidanges, chutes, collecteurs, ventilations primaires et secondaires), y compris les parties de canalisation enterrées dans l'emprise du bâtiment jusqu'à une distance de 1m de la sortie de celui-ci, soient les zones B, D et BD.

La présente certification ne vise pas les éléments de canalisations destinés à être enterrés à l'extérieur du bâtiment (assainissement).

### GAMME DES PRODUITS CERTIFIES

Voir page 3

**cofrac**

ACCREDITATION  
N° 5-0010  
PORTEE  
DISPONIBLE SUR  
WWW.COFRAC.FR  
CERTIFICATION  
DE PRODUITS  
INDUSTRIELS

### Raccords

Type de raccords	DN												
	32 <sup>1</sup>	40	50	56 <sup>2</sup>	63	75	90	110	125	160	200	250	315
Réduction concentrique		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Réduction excentrique			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Courbe 90°		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Courbe 90° à bras long		x	x	x	x	x	x	x	x				
Courbe 90° réduit			x		x								
Courbe 180°	x	x	x	x	x	x	x	x					
Courbe 90° court		x	x										
Coude 45°		x	x	x	x					x			
Coude 45° à bras long						x	x	x	x				
Coude 90° à bras long							x	x					
Té 45°		x	x	x	x	x	x	x	x				
Té 45° réduit		x	x	x	x	x	x	x	x				
Té 88°30		x	x	x	x	x	x	x					
Té 88°30 réduit		x	x	x	x	x	x	x					
Té coudé 88°30								x					
Embranchement d'aération								x					
Bouchon									x	x	x	x	x
Manchon de dilatation à enclencher avec bouchon	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Manchon à enclencher avec bouchon		x	x		x	x	x	x	x	x	x		
Manchon court à enclencher avec bouchon								x					
Manchon à emboîter avec bouchon	x	x	x	x	x	x	x	x					
Manchon court à emboîter avec bouchon			x			x							
Manchon électrosoudable		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Collerette pour raccord		x	x	x	x	x	x	x					
Bouchon pour raccord à souder		x	x	x	x	x	x	x					

<sup>1</sup> Le DTU 60.11 "Règles de calcul des installations de plomberie sanitaire et des installations d'évacuation des eaux pluviales" ne permet pas l'utilisation du DN 32 épaisseur 3 mm pour l'évacuation des appareils sanitaires, le diamètre intérieur minimal exigé étant de 30 mm. Ces tubes ne peuvent être utilisés que pour la réalisation de fourreaux ou pour les réseaux de ventilations secondaires.

<sup>2</sup> Uniquement pour la réalisation de réseaux d'évacuation des eaux pluviales par effet siphon.